



COMMUNE D'ESNEUX

**PROGRAMME COMMUNAL DE  
DEVELOPPEMENT RURAL  
RAPPORT ANNUEL 2012**

## 1 – Situation générale de l’opération

### **1.1 Tableau des projets réalisés**

Etapes réalisées, poursuivies ou répétées en 2012 **en lots 0 :**

- Taille douce des arbres (poursuite des tailles)
- Nettoyage des berges de l’Ourthe (action « Communes et rivières propres »)
- Programme Communal de Développement de la Nature (signé en septembre 2012)
- Installation d’un rucher à Tilff (en cours)
- Application de la taxe sur les logements abandonnés
- Foire horticole
- Organisation des petits déjeuners du commerce équitable
- Balade gourmande alliant gastronomie, patrimoine, culture, musique et nature
- Week-ends Wallonie Bienvenue
- Organisation de la fête des Voisins
- Accueil des nouveaux habitants
- Bar à salades à l’Escale
- Organisation de stages et plaines de jeux pour enfants et jeunes
- Organisation d’un espace numérique au sein de l’Espace jeune
- Ciné-club enfants et adultes à l’Escale
- Organisation d’un salon de coiffure social (Escale Beauté)
- Inauguration de la crèche à Tilff
- Organisation de la fête des bébés
- Programme santé « Je cours pour ma forme »
- L’empierrement de la Drève Saint-Lambert
- Réhabilitation de la mare à grenouilles « Bois des Chevreuils »
- Réalisation d’un Agenda 21 Local
- Lancement du projet Covoit’stop
- Aménagement dans le quartier Hony-Mery de l’avenue de Nandrin et l’avenue du Midi (en cours)
- Réfection de la rue de Fêchereux
- Organisation du petit-déjeuner de la mobilité
- Engagement de jeunes dans le cadre de l’opération « Eté solidaire, je suis partenaire »
- Mise à blanc et abattage des sapins dangereux dans le « Bois des chevreuils »
- Installation de 3 bancs le long du Ravel dans la boucle de l’Ourthe
- Edition d’une brochure du Grand Site de la Boucle de l’Ourthe dans le cadre du projet PICVerts
- Alzheimer café
- Table de conversation en wallon

## 1. Tableau des projets réalisés

Priorité du PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
3	5	Développement d'un projet contribuant à un tourisme doux et culturel autour du thème de la Nature et de la protection de l'environnement	169 354,40 €	PICVert : 80 %
<b>Stade d'avancement</b>				

Projet PICVert :  
Le projet a été réalisé en partenariat avec la commune de Neupré. De nombreux bénévoles, spécialistes et passionnés ont contribué à l'élaboration de ce projet d'envergure.

Plus ou moins quarante kilomètres de chemins praticables ont été réhabilités au sein d'un parcours nouvellement délimité par de nombreux panneaux informatifs et directionnels. Les subsides PICVert attribués aux deux communes, ont permis de valoriser des richesses patrimoniales qui avaient été parfois délaissées ces dernières années.

## Tableau des projets en cours

Priorité du PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
1	1	FONTIN : Aménagement du village afin de développer la convivialité	Requalification du village : 1.245.386,20€  Aménagement de l'accessibilité de la Cité du Hamay : 1.123.981€	Commune - 40 % Développement rural - 60 %

## Stade d'avancement du projet

Une convention a été signée le 9 janvier 2013 (Visa 12/49050 du 04/12/12)

- En date du 25 novembre 2009, le Conseil Communal a approuvé à l'unanimité une première demande de convention en Développement rural auprès du Ministre compétent du Gouvernement wallon reprenant la fiche 1.1 – « FONTIN : Aménagement du village en vue de développer la convivialité et de faciliter l'accessibilité à la cité du Hamay pour y développer du logement favorisant la mixité sociale »
- En date du 8 juillet 2010, le Programme Communal de Développement Rural de la Commune d'Esneux a été approuvé par le Gouvernement wallon pour une période de 5 ans.
- En date du 1<sup>er</sup> décembre 2010, Madame Laura IKER (Bourgmestre – Présidente de la CLDR) a rencontré Madame Françoise RAHIER en vue de préparer la réunion de coordination visant à la conclusion d'une convention-exécution pour la fiche 1.1 – « FONTIN : Aménagement du village afin de développer la convivialité et de faciliter l'accessibilité à la cité du Hamay pour y développer du logement favorisant la mixité sociale »
- Une réunion de coordination s'est tenue le 12 avril 2011 en vue de la finalisation du projet de convention-exécution.
- Le dossier complet pour la première convention-exécution a été transmis le 11 mai 2011 dans les services de l'Administration régionale.
- Le 29 août 2011, l'Administration nous a transmis les projets de convention-exécution pour la fiche 1.1. relative au projet de Fontin
- Le 29 septembre 2011, le Conseil communal a approuvé l'ensemble du dossier relatif à la convention-exécution de la fiche 1.1. relative à Fontin
- Le 4 octobre 2011, le dossier complet a été transmis à l'Administration pour le soumettre à la signature du Ministre compétent.
- Le 17 février 2012 et le 5 septembre 2012, un courrier, visant l'urgence de la signature de la convention, a été envoyé au cabinet du Ministre compétent.
- Le 18 octobre 2012, le Gouvernement wallon a publié sur son site un article de presse visant l'octroi d'une subvention de 750.000 € pour la mise en œuvre du projet de l'aménagement du village de Fontin.
- Le 29 novembre 2012, lors du Comité d'accompagnement du GREOA, le Cabinet du Ministre Di Antonio a informé la Commune qu'une convention serait signée d'ici la fin de l'année 2012
- Le 10 janvier 2013, la Commune a reçu un courrier l'informant de la signature d'un arrêté d'octroi d'une subvention d'un montant de 750.000€ pour la réalisation des travaux d'aménagement du village.
- Le 14 janvier 2013, la Commune a reçu la convention-exécution signée par le Ministre Di Antonio
- Le 27 février 2013, une réunion a été organisée avec Madame Rahier concernant le Cahier Spécial des Charges
- La Commune prépare actuellement la procédure de concours pour désigner un auteur de projet

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
1	4	TILFF : Aménagement d'un pôle touristique au domaine Brunsode	666 540 € + 849 839 € Total : 1 516 379 €	Développement rural, Commune, CGT, Fonds européens pour l'apiculture, Monuments et sites, Espaces verts, etc.

#### Stade d'avancement

Une étude a été réalisée concernant la création d'un parc à conteneurs communal et la suppression des conteneurs à proximité du château. Un projet d'achat de terrains est à l'étude. Cependant, la réflexion est étroitement liée au projet du pont de Tilff ce qui ralentit l'avancement du projet. Le travail du GT se poursuit avec des propositions d'aménagements aux fins d'améliorer le parc Brunsode.

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
1	5	ESNEUX (Entité) : Aménagement d'un bâtiment d'accueil pour l'Office du Tourisme	173 381€	CGT Commune

#### Stade d'avancement

Le bâtiment, situé Place du Roi Albert à Tilff, a été acquis par la commune avec l'aide des subsides du CGT. Un dossier de demande de subsides pour les aménagements a été introduit au CGT. Les travaux d'aménagement du bâtiment sont en cours et l'ouverture est prévue pour le printemps 2013.

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100 %	Pouvoir(s) subsidiant(s)
1	2	ESNEUX : Revalorisation commerciale, touristique et fonctionnelle du centre d'Esneux (phase 1)	Av. de la Station Hypothèse 1 : 981 635,05€ Hypothèse 2 : 373 629,66 €  Giratoire, Av.Montéfiore et alentours : 910 389,48 €	SPW DGO Routes et Bâtiments Commune Développement rural, Voies hydrauliques, Infrabel, Infrasport, etc.

**Stade d'avancement**

Une étude de mobilité est en cours.

Réparations du Pont d'Esneux envisagées par le SPW en 2013.

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
1	6	BOIS DES CHEVREUILS : Aménagements de convivialité, gestion d'espaces forestiers et mobilité	381 761 €	Développement rural Commune PCDN

**Stade d'avancement**

**Etapes réalisées :**

- Constitution d'un GT de la CLDR
- Le curage de la petite mare située le long de la drève Saint-Lambert a été réalisée selon les recommandations de Monsieur MULLENDERS ;
- L'empierrement de la drève Saint-Lambert a été réalisé y compris le long de l'autoroute jusqu'au réseau piédestre de Chaudfontaine
- Le projet de mur antibruit et du dispositif de panneaux photovoltaïques a été abandonné,
- L'abattage des sapins dangereux a été effectué: mise à blanc, mais sans enlever les souches.
- Consultation du comité de quartier afin d'obtenir des propositions d'aménagement axées sur la gestion différenciée des espaces verts, dont les deux zones de mares et une vision à long terme des plantations de la drève Saint-Lambert en privilégiant un entretien limité :
- Le projet du schéma directeur à annexer au Plan d'Aménagement forestier des bois soumis (2007/2020) tel que modifié par le Service environnement, à l'avis du Département Nature et Forêts ayant approuvé par le Conseil communal a été transmis à la direction de Liège.
- Des contacts ont également été pris avec l'école de la Reid en vue d'obtenir une collaboration concernant les travaux du trèsle à quatre feuilles.
- Une actualisation budgétaire est en cours.

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
2	4	Revalorisation commerciale et fonctionnelle du centre de Tilff	1.555.899,6€	Développement rural SPW DGO Routes et Bâtiments, Voies hydrauliques Infrabel Wallonie (Plan Air Climat)

#### Stade d'avancement

L'éclairage de la rue principale du centre de Tilff, l'Avenue Laboule, a été réalisé en 2011 (projet subsidié par la SPW dans le cadre d'un Plan AirClimat)

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
2	6	Aménagement d'un pôle sportif (Esneux)	Rénovation énergétique du bâtiment : 2.500.000€ HTVA  Reste à déterminer	Infrasports Développement rural pour les abords Commune

#### Stade d'avancement

Des rencontres avec le CPAS de Liège (Propriétaire des terrains nécessaires pour la création du pôle Sportif) ont eu lieu. Ils sont d'accord de vendre les terrains à la commune mais le Conseil communal a reporté l'inscription de budgets pour cette opération car il convient d'obtenir des avis du Fonctionnaire Délégué en matière d'urbanisme car les terrains sont situés en zone inondable.

L'architecte communal a été chargée d'établir un avant-projet d'implantation et de le représenter au dit-fonctionnaire.

Des travaux d'aménagements intérieurs ont été effectués (revêtement sol de la salle principale et de la salle annexe) et subsidiés, en partie, par la commune et par Infrasports.

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
3	4	Création de logements (Esneux – Entité)	A déterminer	Développement rural Commune Plan d'ancrage communal
<b>Stade d'avancement</b>				
2 logements de transit ont été proposés au subventionnement dans le cadre du Plan d'ancrage communal 2012-2013. L'accord pour le subside a été octroyé en 2012 par la région wallonne. Un appel à projet est lancé pour architecte.				
Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
3	6	Mise en place de technologies faisant appel aux énergies renouvelables	A déterminer	UREBA Développement rural Commune
<b>Stade d'avancement</b>				
Installation de panneaux photovoltaïques sur plusieurs bâtiments communaux (Hall omnisports de Tilff, école de Tilff et l'école de Fontin) Projet en accord avec la société Tecleo.				

**1.2 Tableau des projets en attente**

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
1	3	ESNEUX (Entité) : Création d'un Eco-parc et d'un centre de connaissance et de sensibilisation à la construction durable	A déterminer	A déterminer en fonction de l'évolution du dossier
<b>Programmation du projet</b>				
Dans les 3 ans				

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
1	7	CORTIL (Le Pireux) : Aménagement d'un pavillon de convivialité et de barbecues	456 823 €	Développement rural CGT Commune
<b>Programmation du projet</b>				
Dans les 3 ans				

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
2	1	Réalisation de la phase 2 de l'Escale (ESpace Communal Associatif pour les Loisirs à Esneux) : aménagement de la salle polyvalente et amélioration de la structure existante	1.301.045,07€	Développement rural Commune Communauté française
<b>Programmation du projet</b>				
Dans les 6 ans				
Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
2	2	Aménagement favorisant les déplacements multimodaux place de la gare de Méry et alentours	290.690,4€	Commune SPW DGO Routes et Bâtiments Infrabel Voies hydrauliques
<b>Programmation du projet</b>				
Dans les 6 ans				
Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
2	3	Renforcement du maillage inter villages en faveur d'une mobilité douce et d'un tourisme doux (Esneux - entité)	A déterminer	Sources à explorer : SPW (RAVel) DGPL DGARNE/DNF CGT
<b>Programmation du projet</b>				
Dans les 6 ans				

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
2	5	Création d'un espace pour les jeunes (Montfort)	369.969,6€	Développement rural Commune
<b>Programmation du projet</b>				
Dans les 3 ans				
Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
3	1	Aménagements visant à développer la convivialité et à améliorer la mobilité dans l'ancien centre d'Esneux, en lien avec le centre commercial et touristique actuel (Esneux – Quartier du mont)	A déterminer	
<b>Programmation du projet</b>				
Dans les 10 ans				
Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
3	2	Aménagement d'une maison de village afin de renforcer la cohésion sociale, en articulation avec le Plan Habitat Permanent (Hony-Méry)	A déterminer	Développement rural Commune
<b>Programmation du projet</b>				
Dans les 10 ans				

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
3	3	Acquisition de bâtiments intéressants à préserver afin notamment de valoriser le patrimoine bâti (Esneux – Entité)	A déterminer	A déterminer
<b>Programmation du projet</b>				
Dans les 10 ans				

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
3	7	Revalorisation commerciale, touristique et fonctionnelle du centre d'Esneux (phase 2 de la fiche 1.2) : le quartier de la rue de Bruxelles avec la création éventuelle d'un parc	A déterminer	A déterminer
<b>Programmation du projet</b>				
Dans les 10 ans				

**1.4. Tableau des projets abandonnés**

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Raison de l'abandon

**1.5. Tableau des initiatives nouvelles**

Description du constat qui justifie l'initiative	Objectifs rencontrés du PCDR	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Justification de l'initiative

**ANNEXE 2 : TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX**

Année de la convention	Type de programme	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2013	PCDR classique	Aménagement du village de Fontin afin de développer la convivialité et de faciliter l'accessibilité à la Cité du Hamay pour y développer du logement favorisant la mixité sociale	Améliorer la convivialité et l'accessibilité du village de Fontin	750.000€
		<b>Etats d'avancement physique du projet :</b>		
		Désignation de l'auteur de projet :		
		Approbation de l'avant-projet par l'A.C.		
		Approbation de l'avant-projet par la R.W		
		Approbation du projet par l'A.C.		
		Approbation du projet par le Ministre		
		Adjudication :		
		Décision d'attribution du marché		
		Approbation de l'attribution du marché par le Ministre		
		Début des travaux		
		Réception provisoire		
		Décompte final		
		Réception définitive		
		<b>Etat d'avancement financier du projet :</b>		
		Montant :		
		Montant conventionné à 100%		
		Montant du subside développement rural		
		Montants cumulés payés à l'entrepreneur		

**ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final< 10 ans)**

**SANS OBJET**

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final
				Montant
				Date approbation

**Etat du patrimoine :**

**Le bien est-il toujours propriété communale ?**

**Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous**

Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente

Montant de la vente

Modalités de réaffectation du montant de la vente

Le bien est-il loué ?

Si le patrimoine est loué<sup>1</sup> à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après.  
Également, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.

Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)

Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel
	Type	Montant annuel
	Type	Montant annuel
	Type	Montant annuel
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel
	Type	Montant annuel
	Type	Montant annuel

<sup>1</sup> Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Bénéfices = recettes moins charges		Montant annuel
Réaffectation des bénéfices		

<b>Fonctionnement du projet et utilisation du bien<sup>2</sup></b>	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	
Impact des activités sur emploi	

**A titre d'exemple :**

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi,...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune ,...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,..)

**ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL**

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur
2007	2007	24 février 2011	/
Date des réunions durant l'année écoulée :		Nombre de présents	
18 septembre 2012		14	
4 décembre 2012		14	
27 décembre 2012		17	
		16	

**Réflexion sur l'opération de développement rural**

Le PCDR a été approuvé le 8 juillet 2010 par le Gouvernement wallon pour une durée de 5 ans et c'est riche d'une mise en perspective globale des projets que l'opération de développement rural, autorise une réflexion commune à la population et aux autorités publiques.

En 2012, la CLDR s'est réunie à 4 reprises et ses membres ont poursuivi leur travail de réflexion sur les projets (cf rapport de la CLDR ci-annexé) :

- Crédit d'un éco-parc (20 mars 2012) :
- La CLDR a réfléchi quant à la possibilité de réalisation de cette fiche
- Bois des chevreuils (CLDR du 27 décembre 2012) :

Le GT « Bois des chevreuils » a présenté le fruit de son travail à la CLDR ainsi que l'état d'avancement du projet. La Présidente a proposé de marquer son accord concernant la présentation de la fiche 1.6. à la Région wallonne et la CLDR a approuvé cette proposition

- Aménagement d'un pôle touristique à Brunsode :
- Le Groupe de Travail a poursuivi sa réflexion en interne et une présentation de celle-ci a été prévue début 2013

Propositions de projets à entreprendre	
Numéro fiche-projet	6
Inititulé du projet	BOIS DES CHEVREUILS : Aménagements de convivialité, gestion d'espaces forestiers et mobilité
Priorité du projet	1
Calendrier d'exécution	Demande d'une convention Développement Rural en 2013

## ANNEXE 5 : PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DE MOYENS FINANCIERS

Le Gouvernement wallon ayant approuvé le PCDR de la commune d'Esneux le 8 juillet 2010, trois objectifs principaux seront désormais poursuivis :

- La CLDR activera la phase de réalisation concrète des fiches projets avec, comme étape première, la conclusion de conventions-exécution ;
- Les groupes de travail continueront à rendre compte à la CLDR des travaux sur les projets dans leurs domaines respectifs ;
- La CLDR envisagera une méthode d'évaluation du programme ;
- Un cahier des charges sera rédigé en vue de lancer un marché public de service pour désigner un auteur de projet.

Année	Priorité du PCDR	numéro du projet	Intitulé projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
Rapport annuel +1	1	1	Fontin : Aménagement du village afin de développer la convivialité.	Requalification du village : 1 245 386,20 €	Commune 40 % Développement rural 60 %
Rapport annuel + 2	1	2	Esneux : Revalorisation commerciale, touristique et fonctionnelle du centre d'Esneux (Phase1)	Av. de la Station Hypothèse 1 : 981.635,05 € Hypothèse 2 : 373.629,66 € Giratoire : Avenue Montefiore et alentours : 910.389,48 €	SPW DGO Routes et Bâtiments Commune Développement rural Voies hydrauliques, Infrabel, Infrasport, etc.
Rapport annuel + 3	1	3	Esneux (Entité) : Création d'un Eco-parc et d'un centre de connaissance et de sensibilisation à la	A Déterminer	A déterminer en fonction de l'évolution du dossier

			de sensibilisation à la construction durable		
Rapport annuel + 2	1	4	TILFF : Aménagement d'un pôle touristique au domaine Brunsode	666.540 € + 849.839 € Total : 1.516.379 €	Développement rural Commune, CGT, Fonds européens pour l'apiculture, Monuments et sites, Espaces verts, etc.
Rapport annuel + 1	1	6	BOIS DES CHEVREUILS : Aménagement de convivialité, gestion d'espaces forestiers et mobilité.	381.761€	Développement rural Commune
Rapport annuel + 3	1	7	CORTIL (Le Pireux) : Aménagement d'un pavillon de convivialité et de barbecues.	456.823€	Développement rural Commune
Rapport annuel +3	2	4	Revalorisation commerciale et fonctionnelle du centre de Tilff	1.555.899,60€	Développement rural SPW DGO Routes et Bâtiments, hydrauliques Infrabel
Rapport annuel + 3	2	5	Création d'un espace pour les jeunes (Montfort)	369.969,60€	Développement rural Commune

Rapport annuel + 3	2	6	Aménagement d'un pôle sportif (Esneux)	Rénovation énergétique du bâtiment : 2.500.000€ HTVA Reste à déterminer	Infrasports Développement rural pour les abords Commune
--------------------	---	---	--	---	--